



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 12 FEVRIER 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-014 /7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 16 JANVIER 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 28 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J.L. BALLY, A. BLANCANEUX, M. CHASSON, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, J. VIAL, D. ZAMBON

Représentés : R. REVIL, L. MOGORE L. TRICOLI. N. CHARLETY

Absent : A. COLLIN

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

OBJET : FINANCES : Durée d'amortissement pour le budget annexe - réseau de chaleur

Rapporteur : Y. Allardin

EXPOSE : Le budget Réseau de Chaleur a été créé par délibération n° 2019-106 du conseil municipal du 25 septembre 2019. Comme pour tous les autres budgets, il convient de définir les durées d'amortissements des biens immobilisés sur ce budget.

Le budget Réseau de Chaleur applique la nomenclature comptable M4. Afin de maintenir une cohérence d'ensemble, il est proposé d'adopter les mêmes durées d'amortissement que les autres budgets M4 de la Ville de Voiron.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission des Finances et Administration Générale en date du 3 février 2020 ;

Le rapporteur propose au Conseil Municipal d'adopter les durées d'amortissement suivantes :

Nature d'acquisition	Libellé	Durée d'amort.
201	FRAIS ETABLISSEMENT	5
2031	FRAIS ETUDES	5
2032	FRAIS DE RECHERCHE	5
2033	FRAIS INSERTION	5
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	2
2087	IMMO INCORP RECUES AU TITRE MISE A DISPO	2
2088	AUTRES IMMOS INCORPORELLES	5
2121	AMENAG TERRAINS NUS	20
2125	AMENAG TERRAINS BATIS	20
2128	AMENAG AUTRES TERRAINS	20
2131	CONSTRUCTION BATIMENTS	30
2135	AMENAG DES CONSTRUCTIONS	30
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	30
2141	CONSTR SUR SOL AUTRUI DE BATIMENTS	30
2143	CONSTR SUR SOL AUTRUI DROITS DE SUPERFICIE	30
2145	CONSTR SUR SOL AUTRUI AMENAG	30
2148	CONSTR SUR SOL AUTRUI AUTRES CONSTRUC	30
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	10
2153	INSTALLATIONS A CARACT SPECIFIQUE	10
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	10
2155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	10
2157	AMENAG DE MATERIEL INDUSTRIEL	10
21721	AMENAG DE TERRAINS NUS MIS A DISPO	20
21725	AMENAG DE TERRAINS BATIS MIS A DISPO	20
21728	AMENAG AUTRES TERRAINS MIS A DISPO	20

Nature d'acquisition	Libellé	Durée d'amort.
21731	CONSTR BATIMENTS MIS A DISPO	30
21735	AMENAG DE CONSTR MISES A DISPO	30
21738	AUTRES CONSTRUCTIONS MISES A DISPO	30
21741	CONSTR BATIMENTS SUR SOL AUTRUI MIS A DISPO	30
21745	AMENAG DE CONSTR SUR SOL AUTRUI MIS A DISPO	30
21748	AUTRES CONSTRUCTIONS SUR SOL AUTRUI MISES A DISPO	30
21751	INSTAL COMPLEXES SPEC MISES A DISPO	10
21753	INSTAL A CARACT SPECIF MISES A DISPO	10
21754	MATERIEL INDUSTRIEL MIS A DISPO	10
21755	OUTILLAGE INDUSTRIEL MIS A DISPO	10
21757	AMENAG MATERIEL MIS A DISPO	10
21782	MATERIEL DE TRANSPORT MIS A DISPO	8
21783	MATERIEL INFORM MIS A DISPO	5
21784	MATERIEL BUREAU MIS A DISPO	15
21788	AUTRES MATERIELS MIS A DISPO	10
2181	AMENAG DIVERS	10
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	8
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	5
2184	MOBILIER	15
2188	AUTRES	10

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** à 31 voix **POUR** et 1 **ABSTENTION** (J. VIAL) AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
 Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,


 Julien POLAT

